



Le Cynelit se présente comme une réponse facile à mettre en œuvre et apportant une sécurité dans le traitement à l'élevage des déjections canines ou félines.

pluies trop importantes qui pourraient entraîner un lessivage.

Avant toute utilisation de ce plan de compostage, il est indispensable de traiter l'ensemble des surfaces maçonnées, béton et parpaings, avec de l'acide de façon à neutraliser le lait de chaux très alcalin.

L'utilisation ou la réutilisation de chaque case demande toujours le même protocole :

1 : appliquer de façon uniforme au sol 100 g de Cynelit par mètre carré ; 2 : mettre au sol 3 à 4 kg de paille déliée ; 3 : semer sur la paille, à nouveau, 100 g de Cynelit par mètre carré ; 4 : chaque jour, répartir les déjections sous forme d'une couche d'environ 10 cm d'épaisseur ; 5 : semer le Cynelit sur les déjections fraîches à raison de deux à trois poignées par seau de déjections ; 6 : recouvrir les déjections d'un lit de paille déliée d'environ 10 cm d'épaisseur ; 7 : progresser par couches successives jusqu'à une hauteur de 1,25 m ; 8 : terminer

le tas par une couche de paille et semer dessus 200 g de Cynelit par mètre carré ; 9 : laisser évoluer pendant deux à trois mois sans intervenir.

Dans le cas où les excréments seraient très secs, humidifier les déjections et chaque lit de paille à l'aide d'un pulvérisateur. Ne jamais apporter plus de deux ou trois litres d'eau à la fois. Si la couche de paille au sommet du tas se dégradait plus lentement, elle pourrait être reportée dans une autre case pour parfaire sa décomposition.

Les litières à base de copeaux peuvent également composter. Une petite quantité de paille est toutefois nécessaire pour la première couche au sol et pour aérer chaque apport de litière à composter. Quelques poignées de paille suffisent alors pour couvrir la litière après application du Cynelit. Il est recommandé dans ce cas de bien faire attention à l'humidité nécessaire au travail bactérien, les copeaux ayant un

pouvoir de fixation de l'eau très supérieur à la paille fraîche. Le compostage des copeaux demande environ un à deux mois de plus que la paille.

NE PAS NOYER LE MÉLANGE

Il n'existe pas de difficultés particulières pour obtenir un compost de qualité. Il est seulement important de bien suivre le mode d'emploi et surtout de ne pas « noyer » le mélange à composter. Pendant la phase de maturation, il ne faut pas remuer le tas, l'activité bactérienne étant perturbée par toute intervention. L'humification du mélange se fait progressivement, au fur et à mesure des apports avec un accroissement concomitant de la densité qui évolue de 0,4 à 0,8 alors que le volume décroît de 50 à 70 %. Ainsi traitées, les déjections ne produisent plus d'odeurs putrides qui sont rapidement remplacées

par celles d'humus.

L'activité bactérienne au cœur des tas, en phase de compostage, s'accompagne d'une montée en température entre 45 et 50°C.

Les gaz émis ne posent pas de problèmes environnementaux (le principal est le CO²). Des essais menés conjointement par l'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) et l'ITAVI (Institut Technique Avicole) pour des fumiers de volaille ont montré que les oxydes d'azote n'étaient présents qu'à l'état de traces, les pertes en ammoniac réduites de 80 % par rapport à un compost non traité par voie bactérienne.

Des études menées en Suisse (1936) ont montré, de leur côté, les très faibles émissions de méthane sans incidence sur l'air ambiant.

Une fois la transformation des déjections achevée, que l'on peut traduire au plan chimique par une proportion d'ammoniac inférieure à 5 % de l'azote total (absence d'odeur à l'analyse olfactive), le compost peut être soit stocké, soit épandu sur les parterres, pelouses ou champs comme engrais organique. Pour des raisons légales, il est recommandé de faire une analyse de ce compost pour en connaître les valeurs de référence et pouvoir ainsi répondre, le cas échéant, à l'inspecteur des installations classées.

*Jean Penaud (Cobiotex)
Avec la collaboration du
Dr Philippe Pierson, responsable
technique Royal Canin*

POUR EN SAVOIR PLUS

Cobiotex
Parc scientifique
Unitec 1
4 allée du Doyen Brus
33600 Pessac
Tél. : 05 56 15 13 30
Fax : 05 56 15 13 33
www.cobiotex.fr

